

COMMUNE DE SAINTE MARIE DE CUINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

ST-JEAN-DE-MAURIENNE
S-S-PREFECTURE

07 OCT. 2025

DCM 2025/09/58

SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2025 REQU

OBJET :

Avis sur le Plan Local
d'Urbanisme de la commune de
Saint Alban des Villards

DATE DE CONVOCATION :

19 septembre 2025

DATE D'AFFICHAGE :

19 septembre 2025

EN EXERCICE : 14
PRESENTS : 12
VOTANTS : 14
POUR : 14
ABSTENTION : 0
CONTRE : 0

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq du mois de septembre à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Sainte-Marie-de-Cuines, se sont réunis en séance ordinaire, au lieu habituel de la mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents

BORDON Gérard, BOZON-VAILLE Françoise, CORONEL Célia, DA SILVA Emmanuel, DELEGLISE Christian, GIRARD Philippe, GROS Bernard, LAPERROUSE Madeleine, MARTIN-COCHER Olivier, MORVAN Yves, SCHNEIDER Laetitia, SORNET Emilie.

Procuration : LEMAITRE Christophe à DELEGLISE Christian et ROSTAING Laurence à SCHNEIDER Laetitia

Etaient absents

Secrétaire de séance :

Madame CORONEL Célia est nommée secrétaire de séance.

Le Maire expose la commune de Saint Alban Des Villards a arrêté par délibération du 04 juillet 2025 son projet Plan Local d'Urbanisme. En tant que commune limitrophe, la commune de Saint Alban Des Villards nous soumet son projet pour avis – envoi par fichier le 17/07/2025 –

Après examen du projet, en particulier les secteurs limitrophes de la commune Sainte-Marie-De-Cuines,

Le Conseil Municipal n'émet aucune observation sur le projet et donne donc un avis favorable au Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint Alban Des Villards.

Pour copie conforme.

Le Maire,

P. GIRARD.

